

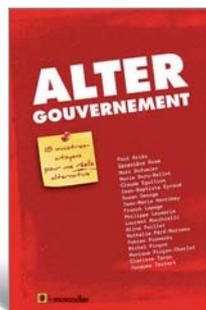
Altergouvernement

18 ministres citoyens pour une réelle alternative

collectif, éd. Le Muscadier, 2012 (286 p.; 14 €)

Mai 2012. Rien ne s'est passé comme prévu. Le président sortant et son concurrent le plus sérieux ont été balayés. Le mouvement qui s'est formé, en quelque mois, autour des idées de justice sociale, de participation citoyenne et de responsabilité écologique, a présenté un candidat qui a obtenu 55 % des voix. Un gouvernement a été constitué. Aucun des ministres n'est politicien de métier. Juste des citoyens issus d'associations, de syndicats, d'universités. Chacun présente, ici, son programme. Rien de vraiment révolutionnaire, plutôt des mesures relevant d'une justice, dont on se demande pourquoi elle met tant de temps à advenir. Judgeons-en plutôt. En économie, il s'agira de fixer un revenu minimum acceptable, mais aus-

si maximal, un taux marginal d'imposition de 100 % intervenant au-delà d'un certain seuil; d'établir une taxe sur les transactions financières, d'interdire les mécanismes de spéculation et de soumettre les profits aux cotisations sociales; de prévoir la présence de représentants des salariés, des usagers et des collectivités locales dans les directoires des banques; de substituer aux indices de croissance traditionnels les indicateurs de progrès humain. Pour ce qui est du logement, un moratoire sur les expulsions sera décidé, relayé par la réquisition des logements vacants; un plan de construction de 400 000 à 500 000 nouvelles habitations par an sera conçu, l'obligation du taux de logements sociaux de 20 % pour chaque commune passant à 25 %, dont 10 % de



logements très sociaux. Dans le domaine de la santé, le secteur 2 qui permet des dépassements d'honoraires des professions médicales sera supprimé et le secteur privé non lucratif encouragé au détriment du privé lucratif; le financement de l'hospitalisation par la tarification à l'activité (T2A), qui encourage non l'activité mais la productivité, sera supprimée au bénéfice d'un système mixte intégrant une partie fixe et une autre basée sur l'activité souhaitable. La réforme de l'État privilégiera des mandats qui ne se cumuleront plus, ni

ne pourront se succéder, mais elle rendra aussi le vote obligatoire, le reconnaissant quand il est blanc. La police verra sa répartition modifiée entre les forces de maintien de l'ordre surdimensionnées et la sécurité quotidienne des citoyens qui sera renforcée; son activité sera mieux formée et mieux évaluée, les bavures étant systématiquement sanctionnées. L'indépendance de la justice sera garantie; le déséquilibre dont souffre le civil depuis trop longtemps sacrifié par le tout-pénal sera compensé; l'engagement dans la décroissance pénale permettra de rééchelonner les peines et de réformer les prisons. La solidarité reprendra toute sa valeur, tant par rapport aux plus pauvres qu'aux étrangers. Utopique? Peut-être! Mais, à l'image du printemps arabe, que personne n'attendait, il faut toujours être attentif à ce qui semble improbable.

Jacques Trémintin